

TRIMESTRE

Faculté des sciences Département de physique

Hiver 2024

PHQ 662 - Initiation à la recherche

Attention : le projet ne peut pas être mené en même temps qu'un stage COOP dans le même groupe de recherche

ÉTUDIANT, ÉTUDIANTE

Matricule: 20105280

Prénom : Jérémie Boudreault Nom : Boudreault

TITRE DU PROJET

Étude sur la correction d'erreurs de portes non linéaires sous architecture GKP

BESOINS SPÉCIFIQUES

ÉVALUATION

- L'étudiant devra remettre un rapport écrit à la fin du projet. Ce rapport devra être rédigé en FRANÇAIS, comme un article, sur deux colonnes, et comporter 6 pages (incluant les figures). Comme un article, il devra comporter une introduction, une conclusion et des références bibliographiques. L'objectif est d'initier l'étudiant à l'écriture d'un véritable article scientifique, même si les résultats du projet ne sont pas publiables comme tel. Ce rapport devra être remis au superviseur de projet et au coordonnateur du cours (Y. Grosdidier) une semaine avant la date prévue pour l'exposé oral (voir ci-dessous).
- En plus du rapport écrit, l'étudiant devra présenter son projet et ses résultats oralement devant son superviseur de projet, le coordonnateur du cours ainsi que plusieurs

professeurs invités. Les autres étudiants inscrits aux cours de projets devront assister aux présentations. La présence des étudiants non inscrits aux cours de projets sera autorisée. La présentation durera 20 minutes, auxquelles s'ajouteront jusqu'à 10 minutes de questions (en priorité par le superviseur et le coordonnateur). L'étudiant ne sera pas interrompu pendant sa présentation. Toutes les présentations auront lieu le même jour (dans la mesure du possible) et s'inséreront dans l'horaire des examens finaux (date à déterminer en concertation avec tous les étudiants inscrits à ce cours ainsi qu'avec tous les superviseurs impliqués).

- Le superviseur du projet et le coordonnateur (Y. Grosdidier) évalueront le travail accompli en milieu de session (autour de la semaine des examens de mi-session) afin d'établir si l'étudiant a suffisamment déployé d'efforts. Cette évaluation sera faite sur la base d'un rapport d'étape succinct (2 pages maximum) comptant pour 30%, une estimation de l'assimilation par l'étudiant des concepts reliés à son projet (40%) et son assiduité aux rencontres prévues avec le superviseur (30%).
- La répartition des points est comme suit : 40% pour le rapport écrit final, 30% pour l'exposé oral et 30% pour l'évaluation globale de mi-session.

SIGNATURES Rappel : le projet ne peut pas être mené en même temps qu'un stage COOP dans le même groupe de recherche		
Étudiant, étudiante :	Jérémie Boudreault	Date :
Professeur(e):	Baptiste Royer By	Date : 18/12/23